

# PRÉSENTATION

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## LA MISSION STÉPHANE BERN

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.



MÉCÈNE DE LA  
FONDATION DU PATRIMOINE



## ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Aquitaine dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

# CONTACTS



## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Aquitaine  
7 rue Fénelon  
33000 Bordeaux  
05 57 300 800  
aquitaine@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NAY

P.A.E. Monplaisir  
64800 Bénéjacq  
05 59 61 11 82  
contact@paysdenay.fr  
www.paysdenay.fr



► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DU

**Calvaire**

Lestelle-Bétharram

**MISSION  
STÉPHANE  
BERN**



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Communauté de communes du Pays de Nay - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.missionbern.fr](http://www.missionbern.fr)

# LE PROJET

## Description

A la limite du Béarn et de la Bigorre, Bétharram est un antique sanctuaire marial, bien antérieur à Lourdes. A sa chapelle baroque (XVII<sup>ème</sup> siècle), classée Monument Historique, s'est ajoutée celle dédiée à Saint Michel Garicoïts (XX<sup>ème</sup> siècle), elle-même inscrite. Toutes deux sont surmontées d'un Chemin de Croix extérieur, le Calvaire, composé de 15 stations classées Monuments Historiques depuis 2002.

A la place du Calvaire du XVII<sup>ème</sup> siècle qui fut détruit, Saint Michel Garicoïts a conçu cette oeuvre, qu'ont achevée le père Basilide Bourdenne, architecte, et le frère Joseph Pujo, dessinateur, aidés de Joseph Delcour, sculpteur-décorateur palois.

Treize édifices, une piéta et un ensemble de trois croix illustrent la Passion et la chapelle de la Résurrection. Huit oratoires abritent les bas-reliefs d'Alexandre Renoir, sculpteur plein de sensibilité et de réalisme : ils sont l'un des plus beaux ensembles architecturaux du territoire. Des oeuvres de Butay, peintre palois, ornent les dernières chapelles.



# BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du **Calvaire de Lestelle-Bétharram**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/53141](http://www.fondation-patrimoine.org/53141)

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.

### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine  
Calvaire de Lestelle-Bétharram**

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

### NATURE DES TRAVAUX

D'importants travaux sont envisagés, suivant le diagnostic complet, effectué par l'architecte en chef des monuments historiques, Stéphane Thouin, notamment dans la reprise structurelle de certains édifices comprenant le démontage et la reconstruction des stations.

La première tranche de travaux concerne la restauration des 4 stations de départ et du cheminement pédestre. Il est aussi prévu le nettoyage des abords (élagage...), des canaux naturels des écoulements des eaux pluviales, des couvertures ainsi qu'un remplacement de l'ensemble des zingueries.

L'ensemble des éléments décoratifs (peintures, sculptures, vitraux, bas-reliefs, voûtes, grilles) vont nécessiter un traitement particulier, pour certains une dépose en atelier, pour une restauration, remise en peinture et ajout des protections, traitement anti-corrosion et décapage.

Montant des travaux	600 000 €
Objectif de collecte	110 000 €
Début des travaux	Septembre 2018

Photos © Communauté de communes du Pays de Nay

